L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI 1er MARS 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, pain-ures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 jull—1y

DEMANDES.

CUISINIÈRE de premier ordre, comme aussi une servante de maison bien recommandée. Bon paiement. S'adresser, de 10 h. A. M. à 2 P. M. 315 rue Prytania, entre les rues 3me et 4me 28fév—3t

A LOUER.

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade coin Charters ; ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin rue 4me et Decatur. 11 janv—1y

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de L. Théodore Bergeron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,561—Division C. —Attendu que Théodore Christian Berg, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu L. Théodore Berg, décédé intestat ; avis de feu L. Théodore Berg, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut ou peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
1mars—1 6 10

Succession de James Nash.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,146—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte rendu présenté par Mary Nash, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier
28 fév—28—mars 4 9

Succession d'Esther N. Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. No 40,875—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Elias Wolf, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
28 fév—28—mars 4 9

Succession de Euphrasie Durand, femme de J. M. Sahuqué.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,941—Division E. —Attendu que Jean Marie Sahuqué a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Euphrasie Durand, femme de J. M. Sahuqué, décédée intestat, avis est par le présent donné à ceux ce que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
28 fév—28 —mars 4 9

Succession de Nicholas Litzelmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40 715—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Adolphe Schreiber, Paul Capdevielle et Ludovic Lafargue, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
24 fév—24 28—4 mars

Succession de Pierre Auguste Mahon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,078—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Michael Irwin, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
24 fév—24 28—mars 4

Succession de Mme Isabella W. Stockton, femme décédée de John J. H. Stock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,824—Division C. —Attendu que John J. H. Richard, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Isabella Stockton femme décédée de John J. H. Stock, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
27 fév—mars 3 8

Succession de Mme Isabella W. Stockton, femme décédée de John J. H. Stock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,824—Division C. —Attendu que John J. H. Richard, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Isabella Stockton femme décédée de John J. H. Stock, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
27 fév—mars 3 8

A LOUER.

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade coin Charters ; ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin rue 4me et Decatur. 11 janv—1y

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de L. Théodore Bergeron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,561—Division C. —Attendu que Théodore Christian Berg, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu L. Théodore Berg, décédé intestat ; avis de feu L. Théodore Berg, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut ou peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
1mars—1 6 10

Succession de James Nash.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,146—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte rendu présenté par Mary Nash, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
28 fév—28—mars 4 9

Succession d'Esther N. Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. No 40,875—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Elias Wolf, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
28 fév—28—mars 4 9

Succession de Euphrasie Durand, femme de J. M. Sahuqué.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,941—Division E. —Attendu que Jean Marie Sahuqué a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Euphrasie Durand, femme de J. M. Sahuqué, décédée intestat, avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
27 fév—mars 3 8

Succession de Nicholas Litzelmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40 715—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Adolphe Schreiber, Paul Capdevielle et Ludovic Lafargue, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
24 fév—24 28—4 mars

Succession de Pierre Auguste Mahon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,078—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Michael Irwin, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
24 fév—24 28—mars 4

M. D. Logan et ais, vs Comeaux Aiken Packet Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,081—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par E. V. Le Blanc et W. H. Dumas, commissaires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
20 fév—20 24—mars

Succession de William Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,733—Division E. —Attendu que Louisa Lond, veuve de Wm Brand, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Brand, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
20 fév—20 24—mars

Succession de Mme Magdalena Bock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wm. Ringrose et Mattie Osborn, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
22 fév—22 26—mars 3

AVIS AUX ORENCIERS

En re Liquidation de la Louisiana Brick & Clay Works Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 41,090—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Adolphe Schreiber, Paul Capdevielle, Wm. Lorenzen et Charles Durieux, commissaires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
28fév—28—mars 4 9

François Rougé vs Lafargue Bros., Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,007—Division D —Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Adolphe Schreiber, Paul Capdevielle et Ludovic Lafargue liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
27fév—27—mars 3 8

Edward E. Sweeney vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,029—Division A —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Michael Irwin, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
24 fév—24 28—4 mars

Succession de William Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,733—Division E. —Attendu que Louisa Lond, veuve de Wm Brand, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Brand, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
20 fév—20 24—mars

Succession de Mme Magdalena Bock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wm. Ringrose et Mattie Osborn, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
22 fév—22 26—mars 3

AVIS AUX OREANCIERS

En re Liquidation de la Louisiana Brick & Clay Works Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 41,090—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Adolphe Schreiber, Paul Capdevielle, Wm. Lorenzen et Charles Durieux, commissaires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
28fév—28—mars 4 9

François Rougé vs Lafargue Bros., Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,007—Division D —Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Adolphe Schreiber, Paul Capdevielle et Ludovic Lafargue liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
27fév—27—mars 3 8

Edward E. Sweeney vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,029—Division A —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Michael Irwin, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
24fév—24 28—mars 4

M. D. Logan et ais, vs Comeaux Aiken Packet Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,081—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par E. V. Le Blanc et W. H. Dumas, commissaires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
24 fév—24 28—mars 4

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,497—Division D. Ludwig Eichhorn vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la succession de la pétitionnaire Ludwig Eichhorn soit et est par le présent accepte par la cour au bénéfice de ses créanciers ; il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, en son bureau, No 12 rue Carondelet, au jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens soient suspendues, et que Mr. Schreiber, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1894.
[Signé] M. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 janv—3t au 1 mars

Reading a tonic, or children who want bolstering up, should take
BROWN'S IRON BITTERS.
It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaint.

VENTES A L'ENCAN.
PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.
ANNONCE JUDICIAIRE.
ATTENTION,
Capitalistes
—ET—
Spéculateurs !
GRANDE
VENTE SANS RÉSERVE
—DE—
Propriétés Foncières
Parfaitement situées et très désirables,
—DANS LES—
Parties qui s'améliorent le plus et continûment,
—DANS LE—
SIXIÈME DISTRICT,
—SUR LES—
Avenues State et Nashville,
—IMMÉDIATEMENT EN ARRIÈRE DU—
Parc "Rosa" et de l'Avenue St-Charles,
Convenant à ceux qui y sont déjà établis ou qui se le proposent.
TRANSIT RAPIDE, CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE,
Ce Splendide Carré de Terre,
—BORNÉ PAR—
L'avenue State et les rues Laurel et Patton et la limite de Burtheville.
Dans un District qui rapidement s'améliore et bien bâti, et ayant un chemin de fer double qui passe devant.
Succession d'Aspasie Eulalie LaVillebeudre,
Veuve de Samuel Jarvis Peters, Jr.
No 39,077—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR G. G. FRIEDRICHS & CIE. — G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau 77 rue de la Commune—MERCREDI, 21 mars 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, Juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 février 1894 et rendu dans l'affaire ci-dessous, le procédé à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain morceau ou portion de terre, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Tonti, Miro, Metairie et Thalie, désigné comme lot No 462. Le dit titre a été enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 139, folio 590.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er fév—1 8 15 22—mars 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente du bail et du droit d'occupation.
M. Feitel vs. Mattie Marshall.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,409.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 8 mars 1894, à 10 heures 30 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Au local No 11 rue Bourgogne—
1° La bonne du bail non expiré du local No 11 rue Bourgogne, tant entre le défendeur et feu Junius Hart, pour le terme d'un an à partir du 1er octobre 1893 à 30 septembre 1894, à raison de $100 par mois. Et en cas que le dit bail ne serait pas vendu il y sera offert :
2° Le droit sympathique du dit local No 11 rue Bourgogne, à partir du jour de la vente au 30 septembre 1894.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
24 fév—24 27—mars 5 8

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente aux enchères publiques d'un grand stock assorti d'Habillements confectionnés, Chapeaux, Articles de Fantaisie pour Hommes, etc.
Aussi Installations, etc.
Meubles de Maison, etc.
Au local No 437 et 439 rue Dryades.
Aussi le bail et le droit d'occupation.
—Dans l'affaire de—
Isaac Wise vs David Levy.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 41,489—En vertu d'un ordre en vente daté 20 février 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 8 mars 1894, à 10 heures 30 A. M. de la propriété ci-après décrite, savoir :
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hurst, Market (ci-devant Laurel) et Patton (ci-devant Union) et la limite de Burtheville. Ledit carré a vingt terrains numérotés de un à vingt inclusivement et mesurant 300 pieds de façade avenue State, 280 pieds 1½ pouce de façade rue Laurel ; 263 pieds 2½ pouces de façade rue Hurst ; 260 pieds 2½ pouces de façade rue Patton ; et 300 pieds sur la ligne de division de Burtheville. Le tout subdivisé d'après un plan de F. Braun & Cie, consistant en des terrains de 25 pieds de rue sur 100 de profondeur, et ayant pour ligne double de chemin de fer passe devant. Une situation plus désirable pour résidences ne peut exister.
Un terrain de l'avenue St-Charles de cette magnifique propriété vacante sur l'avenue State entre l'avenue St Charles et Parrière de la ville, immédiatement en arrière du Parc Rosa, étant la partie du lot No 2 de partage entre le et No 22 et la prolongation de la rue St Patrick et le tout de lots 22 et 2. Voir le plan dressé par A. D'Hémécourt, C. E. pour distribution et les détails de la dimension. Ces splendides terrains font face à l'avenue State et sont situés dans le Sixième District de cette ville, anciennement Bloomingdale, paroisse Jefferson, désigné comme il est plus haut numéro 6, d'après un plan dressé par W. H. Williams, C. E. en date du 15 mai 1877, annexé à un acte en partage entre les héritiers de J. H. Lafrilleuvre, reçu par Alphonse Delaup, notaire, le 18 octobre 1881. Le lot No 21 mesure 8 pieds 7 pouces de face à l'avenue State, et les lots 22 et 23 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue State, sur une profondeur moyenne d'à peu près 182 pieds, s'étendant à la ligne du bas de Bloomingdale et la ligne du haut de Hurstville. Voir le plan à la Bourse pour les détails des dimensions.
2° **Ce lot de terre** élégant et bien situé, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situé dans le Sixième District de cette ville, dans la paroisse Jefferson, désigné par le No 68 borné par l'avenue Nashville et les rues St Patrick, St-Denis et la ligne de division de Bloomingdale. Le tout subdivisé en vingt jolis lots, comme l'indique le plan de J. F. Braun & Co., que vous pouvez voir pour les détails de dimensions.
N. B.—Les propriétés ci-dessus, deuxièmement et troisièmement décrites sont immédiatement en arrière du Parc Rosa et sont situé immédiat de chemin de fer électrique de l'avenue St Charles et sont des terrains fort désirables pour habitations de plaisance.
4° **Ce lot et grand lot de terre** tout clôturé immédiatement après des onze lots ci-dessus décrits, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 69, borné par l'avenue Hurstville, les rues Foristall, Lavergne et la ligne de division de Bloomingdale, ayant vingt jolies cases de terre, sur 1½ pied de terre, suivant le plan de MM. J. F. Braun & Co., exécuté à la Bourse. Cet îlet de terre a une façade total de 300 pieds sur Hurstville, sur à peu près 268 pieds de chaque côté des autres rues.
5° **Ce grand et joli îlet de terre**, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 87, borné par l'avenue Hurstville, les rues Arabella, Lavergne et Foristall, ayant vingt jolies et grandes terrains, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Nashville et Arabella, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, comme il est plus explicite sur le plan de M. J. F. Braun & Cie, exhibé à la Bourse. Les îlets Nos 86 et 87, en face l'un de l'autre et deux îlets de la rue Lavergne ne se proposent de servir à la propriété Foucher, à Carrollton, ou à la propriété Foucher, à Carrollton, ou à la ligne de division de Bloomingdale, ayant une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, comme il est plus explicite sur le plan de MM. J. F. Braun & Cie, exhibé à la Bourse. Les îlets Nos 86 et 87, en face l'un de l'autre et deux îlets de la rue Long laquelle on se propose d'ouvrir à la propriété Foucher, à Carrollton, qui forait une ligne courte et directe de Hurstville, supérieure de la ville de Southport.
6° **Un autre certain îlet de terre**, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 116, borné par les rues De Armas, Hurstville, Joseph et la ligne de Burtheville, divisé en seize lots de terre, conformément au plan de MM. J. F. Braun & Co., qu'on peut voir à la Bourse.
N. B.—Ces splendides îlets de terre sont très élevés bien ombragés et exceptionnellement bien situés pour bâtisses de première classe ou résidences et comme circulation, étant situés immédiatement après le Parc Rosa et à proximité des cases St-Charles et Henry Clay ainsi que du chemin de fer électrique protégé certainement susceptible d'une très grande augmentation de valeur dans un avenir prochain, force que généralement ils font face à de larges avenues, une desquelles est déjà aménagée en une chaussée macadamisée. Des ventes de ce genre ont été faites dans leur direction depuis les dernières mois, quelques unes de non jolies résidences ayant été récemment érigées dans leur voisinage immédiat.
CONDITIONS.
Un tiers on plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit, payable en des billets spécialement garantis par hypothèque sur lieu du vendeur, portant du taux d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. 5 pour cent frais en sus du prix de vente pour le recouvrement des billes, la police d'assurance à transférer et les acquéreurs seront un dépôt de 10 pour cent comptant, ainsi que le solde adjudication au moment de la vente afin de garantir les ventes.
Les actes de vente, pardevant C. T. Soulat, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 fév—17 21 28—mars 7 14 21

PAR DANZIGER & STERN.
ANNONCE JUDICIAIRE
Graines de coton, machines, foyer, etc.
No 41,493—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
John G. Moll, Jr. contre ses créanciers
PAR DANZIGER & STERN—D. Danziger, encanteur—il sera vendu, JEUDI, 8 mars 1894, à onze heures A. M., en les lieux Nos 946 et 950 rue Tchoupitoulas près Water, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 23 février 1894, à moi adressé.
La propriété ci-dessus décrite, sans limites.
Conditions—Comptant.
2% fév—25 28—4 mars à date

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 41,634—Division D—Ordre de Cour—John A. Hubbard & Co. vs leurs créanciers—Que la cession des biens des pétitionnaires John A. Hubbard et Harris Gagne, individuellement et comme membres de la raison sociale de John A. Hubbard & Co., soit et est par le même acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. R. Kerr, Esq., notaire à son bur. au No 26 rue Carondelet, au bette ville, commençant le LUNDI, 12me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de déterminer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que William Voorhi s. Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 5 février 1894.
[Signé] F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 fév—8t au 30 jours

VENTES A L'ENCAN.
PAR E. CURTIS.
BIBLIOTHÈQUE
—DE FEU—
L. Placide Canonge,
MARDI SOIR, 6 MARS,
A 8 HEURES,
A LA SALLE D'ENCAN,
N° 201 RUE CANAL.
487 volumes en français de célèbres auteurs dans toutes les branches de littérature.
432 opéras, opérettes, comédies, etc
198 volumes en langue anglaise, et autres en italien, espagnol et allemand.
PAR E. CURTIS, Encanteur—MARDI SOIR, 6 mars, à 8 heures, au No 201 RUE CANAL, SANS RÉSERVE.
Catalogues peuvent être obtenus chez l'encanteur. 27 fév—à la vente
E. CURTIS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B.—No 24,326.
Succession de Jose Robert y Gerona
BEAU MORCEAU DE PROPRIÉTÉ COMMERCIALE.
La grande bâtisse en briques à trois étages,
No 155 rue de la Commune,
Avenues State et Nashville,
Florida, U. S. A.
Entre St-Charles et Carondelet,
EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES.
PAR E. CURTIS & CIE, encanteurs—Bureau No 201 rue du Canal. En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B., Hon. Fred. D. King, juge, daté le 22 février 1894 et à nous adressé, nous vendrons à l'encan, en public, le MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, de la **Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles**, la propriété décrite ci-après, à savoir :
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, St Charles, Carondelet et Canal, et désigné par le No 155 sur un plan dressé par Brigh Grant, sous-voyer de la ville de la seconde municipalité en date du 11 février 1847, le dit lot mesurant, mesure anglaise, 30 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Commune sur une profondeur de 83 pieds 4 pouces et 7 lignes sur une ligne du côté et 85 pieds sur l'autre ligne de côté et 15 pieds dans le fond.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages occupée par Spear & Escoffier, à raison de $75 par mois, avec privilège de renouvellement.
Termes et conditions—Comptant, ou un tiers comptant, la balance à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt jusqu'à paiement, avec toute la hypothèque et privilège du vendeur. L'acquéreur assumera les taxes de 1894 et déposera 10 pour cent au moment de la vente.
Actes de vente pardevant Jos. J. Palg, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
Plan à la Bourse.
27 fév—27 28—mars 4 7 11 14 21 25 28—avril 1 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans —No 41,189.
Succession de Matthew John Omond et Jane Stubbing, sa femme.
PAR E. CURTIS & CIE.—E. CURTIS, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal. En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, Hon. Fred. D. King, juge, daté le 17 février 1894, et à moi adressé, je procéderai à la vente, le MERCREDI, 28 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 24, borné par les rues Claiborne, Bayou Bienvenue, Pleasant, lequel dit lot est désigné par le No 14 du dit îlet, d'après un plan dressé par C. A. Pilie, daté le 20 février 1893 et déposé au bureau de John D. Poindexter, anciennement notaire en cette ville. Le lot mesure 28 pieds 9 pouces de face à la rue Bayou, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.
Aussi un certain lot de terre, dans le quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Chippewa, Neuvième et Harmonie, et désigné sur les Nos 3 et 5, le lot No 5, mesurant, suivant le plan de Jos. Pilie à la rue Fulton (actuellement St Thomas) King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 30 janvier 1894, dans l'affaire ci-pour le compte de la succession de François Cazentre, il sera vendu à l'encan, à savoir :
Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hourbon, Ursulines, Royale et Bienville, formant l'encoignure sud-ouest des rues Bourbon et Ursulines et mesure au pied français, à peu près 60 pieds 3 lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces.
Les améliorations consistent en un grand, solide et confortable cottage-hôtel-rue avec mansarde bien finie et bien distribuée et son plus une bâtisse en briques à deux étages coin des rues Bourbon et Ursulines, portant le numéro municipal 244 rue Bourbon, cour pavée, cuve, etc. La propriété est située dans un voisinage excellent sur une rue bien pavée, chemin de fer en face et sur le côté à une marche de 15 minutes de la rue du Canal, près du Marché Français, Cathédrale St-Louis et écoles. La bâtisse en briques est située de telle sorte qu'une petite partie de la façade de la rue Ursulines, forait accroche le voisinage de la dite propriété, plus du double et lui forait rendre un joli revenu.
Conditions—Comptant.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théo. Bulason, notaire ; l'acquéreur assumera les taxes de 1894, en sus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.
21 janv—21—fév 7 14 21 28—mars 7

ETAT